

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26845**

Intitulé

Ostéopathe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MEDISUP - Institut Dauphine d'Ostéopathie (IDO)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ostéopathe traite, par des techniques manuelles, des troubles fonctionnels du corps humain. Il ou elle emploie, à cette fin, différentes techniques de palpations qui lui permettront d'évaluer la forme, le volume, la consistance ou la tension et la position des structures concernées et de restaurer leur mobilité.

Ses activités portent sur :

L'accueil et l'information de la personne

Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe.

Intervention ostéopathique.

Organisation des activités et gestion d'un cabinet et de l'information.

Veille professionnelle et formation

L'enseignement et la Recherche

Le titulaire est capable de:

Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.

Conduire un entretien (anamnèse) permettant de recueillir les informations nécessaires et analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.

Réaliser les examens physiques appropriés pour évaluer la mobilité des différentes articulations, les caractères physiques des tissus ainsi que les troubles fonctionnels.

Poser un diagnostic ostéopathique et d'opportunité selon l'analyse des informations recueillies et des résultats aux examens physiques.

Établir les modalités, le rythme des séances et la stratégie d'intervention ostéopathique en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge en mettant en application des techniques de manipulation et de mobilisation appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice/risque.

Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique

Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique et les mettre en œuvre pour adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.

Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.

Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.

Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie pour un suivi interne ou dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.

Choisir un mode d'exercice, élaborer un budget et le gérer.

Organiser l'espace professionnel, organiser les achats et le suivi des stocks ainsi que mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels.

Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.

Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle pour la confronter à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

Identifier les ressources documentaires nationales et internationales pour interpréter et utiliser les données scientifiques et/ou professionnelles contenues dans des publications nationales et internationales.

Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.

Détailler chaque étape du protocole clinique pour garantir la pertinence de l'analyse statistique des résultats obtenus.

Maitriser les règles essentielles d'analyse statistique afin d'en extrapolier les grandes tendances

Effectuer des activités d'encadrement pédagogique et clinique, à titre lucratif ou bénévole, afin de transmettre et perfectionner son savoir-faire thérapeutique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ostéopathe exerce ses activités dans le secteur de la santé.

Les ostéopathes exercent majoritairement sous un statut libéral (99%, selon l'Observatoire Socio-Economique de l'Ostéopathie), soit comme auto-entrepreneurs, soit comme professionnels libéraux de statut général.

Source : L'Observatoire Socio-Economique de l'Ostéopathie - 2012

Ostéopathe

Praticien(ne) en ostéopathie

Thérapeute ostéopathe

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1408 : Ostéopathie et chiropraxie

Réglementation d'activités :

L'ostéopathe doit avoir le droit d'user du titre d'ostéopathe, délivra à la suite d'une formation spécifique.

L'exercice de l'activité de l'ostéopathe est principalement soumis à la réglementation suivante :

- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé, article 75 : reconnaissance du titre professionnel d'ostéopathe et réglementation de son usage dans les conditions prévues par l'article.
- Loi n°2014-201 du 24 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union dans le domaine de la santé, articles 1 et 2 : responsabilité des actes professionnels pour faute et obligations d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'ostéopathe.
- Décret n°2007-435 du 25 mars 2007 relatifs aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 composantes

Evaluation individuelle écrite : réalisation d'un compte-rendu écrit sur un cas théorique

Evaluation pratique : réalisation d'une consultation type avec un nouveau client

Soutenance d'un mémoire : réalisation d'une synthèse orale sur son mémoire écrit

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		7 personnes: le directeur de l'établissement, les deux responsables pédagogiques de l'établissement, trois stéopathes externes et un médecin Président du jury : le responsable administratif de l'établissement.
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		7 personnes: le directeur de l'établissement, les deux responsables pédagogiques de l'établissement, trois stéopathes externes et un médecin Président du jury : le responsable administratif de l'établissement.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Ostéopathe" avec effet au 02 janvier 2012, jusqu'au 07 septembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

50 titulaires de la certification en moyenne par an

Autres sources d'information :

Une ligne téléphonique permet d'obtenir tout renseignement quant à la formation proposée: 01 43 26 56 77.

Une adresse mail pour toute demande de renseignement a été créée: osteopathie@institutdauphine.com

Site internet établissement

Site internet clinique interne

Lieu(x) de certification :

MEDISUP - Institut Dauphine d'Ostéopathie (IDO) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

2bis, rue Nicolas Houël 75005 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

2bis, rue Nicolas Houël 75005 Paris

13, passage Dauphine 75006 Paris

76, bd de Sébastopol 75003 Paris

Historique de la certification :